



KEBOPLEX V G

Produit dispersant

DESCRIPTION : Liquide clair : des intensifications de couleur en cas de stockage prolongé n'ont pas d'influence sur la qualité.

DONNEES TECHNIQUES

- Indice de réfraction à 20°C : 1,403 ± 0,005
 - Densité à 20°C : 1,16 ± 0,05
 - Valeur pH de la solution aqueuse à 1% : 6,5 ± 1,0
 - Solubilité : Miscible à l'eau en toutes proportions
 - Viscosité : En dessous de 10°C augmentation de la viscosité allant jusqu'à la formation d'un gel disparaissant dans l'eau chaude.
 - Tensio-activité dynamique
(solution aqueuse à 0,2 %) : 47,5 dyn/cm
 - Conservation : 3 ans dans des conditions normales de stockage.
-

APPLICATIONS ET PROPRIETES

Le **KEBOPLEX V G** est employé pour la dispersion des boues présentes dans les circuits d'eau. Les secteurs d'emploi sont la dispersion des boues minérales et organiques.

Le **KEBOPLEX V G** est composé d'un mélange de produits de base ayant un degré de polymérisation différent et possédant des caractéristiques complexantes et dispersantes.

Le **KEBOPLEX V G** contient des sels sodiques de polyélectrolytes d'un bas poids moléculaire dans un mélange optimum.

CHAMPS D'APPLICATION

Le **KEBOPLEX V G** disperse les dépôts sous forme de boue fine non adhérente aux surfaces.

Le **KEBOPLEX V G** a le pouvoir de disperser les boues de sels de calcium insolubles et les dépôts contenant des substances organiques et de les détacher partiellement.

DOSAGE DU KEBOPLEX V G

Généralement 0,2 % du volume en circulation.

TOXICITE ET PROTECTION LORS DE MANIPULATIONS

Le **KEBOPLEX V G** est biodégradable.

Le **KEBOPLEX VG** est une préparation dangereuse (voir fiche de données de sécurité).

STOCKAGE

Dans des conditions normales de stockage et en emballage fermé, le **KEBOPLEX V G** peut être conservé sans perdre de ses qualités pendant 3 ans.

CONDITIONNEMENT

- Containers de 1 000 kg
 - Fûts de 200 kg
 - Bidons de 60 kg
-

Les renseignements contenus dans cette fiche technique sont les résultats de nos études et de notre expérience. Ils sont donnés de bonne foi mais ne peuvent en aucun cas constituer de notre part une garantie, ni engager notre responsabilité.